

## ***4. Au fil de la vie***

---



**lemangeur-ocha.com** - Gillet, Philippe (sous la direction de). Mémoires lactées. Blanc, bu, biblique : le lait du monde. Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs N°143, Paris, 1994, 222 p., bibliogr.

# Le sein, l'alliance, l'inceste

*Pierre Bonte*

---

*Frères et sœurs de lait... Entièrement venue des femmes, la parenté de lait apparaît comme l'un des enjeux de la réappropriation par les hommes des pouvoirs les plus spécifiquement féminins, ceux de la procréation. Inquiétante étrangeté.*

Le lait maternel est une substance corporelle, une sécrétion féminine, associée à la sexualité et à la procréation. C'est aussi une nourriture, la seule qui soit directement produite par le corps humain. Sous ce double aspect, substance et nourriture, le lait maternel joue, à côté d'autres substances - le sang, le sperme, etc. - un rôle central dans les représentations du corps, dans celles de la conception et de la croissance de l'enfant, mais aussi aux fondements des rapports de parenté. Si le terme de consanguinité, privilégiant le sang comme substance commune et identitaire, se confond plus ou moins dans nos sociétés avec celui de parenté, il existe aussi une parenté de lait et celle-ci tient une place fort importante dans d'autres sociétés.

Les travaux des anthropologues soulignent que la plupart des sociétés humaines se posent à propos du lait maternel deux types de questions. Quelle est son origine ? Autrement dit, quelle est la nature du lait maternel et qu'est-ce qui provoque cette sécrétion ? Quel type de relation crée par ailleurs l'allaitement ? Entre la mère et l'enfant au premier chef, mais aussi, plus généralement, entre ceux qui sont associés par cette substance. L'usage du lait maternel déborde en effet largement le cadre de la relation biologique de maternité.

Ce n'est donc point tant l'aspect nutritif de l'allaitement, sujet par ailleurs fort intéressant, que nous examinerons dans les pages qui suivent, mais plutôt les configurations symboliques et sociales qui entourent cette pratique dont l'universalité culturelle est ancrée dans la nature biologique de l'homme.

### *Le sein de la mère*

---

Quoi de plus spécifiquement féminin, sous cet aspect biologique, que le lait ? Et pourtant, culturellement, cette caractéristique est loin d'être partout reconnue. Le lait apparaît en effet comme l'un des enjeux de la réappropriation par les hommes des pouvoirs les plus spécifiquement féminins, ceux de la procréation. Dans cette mesure, les représentations de l'origine du lait contribuent à définir la structure sociale sous un angle essentiel : celui de l'apport respectif des deux sexes à la reproduction biologique et sociale.

Un exemple, emprunté à des sociétés néo-guinéennes, appartenant par ailleurs à un même ensemble culturel et linguistique, les Anga, illustre clairement ces enjeux et leurs conséquences.

Chez les Baruya<sup>1</sup>, un travail symbolique intense s'exerce pour affirmer la domination masculine, y compris, et peut-être surtout, dans le contexte de la procréation, de la gestation et de l'élevage des enfants. La femme, montre M. Godelier, est conçue comme un simple réceptacle du fœtus, produit, façonné et alimenté par le sperme à l'occasion des coïts répétés qui doivent intervenir pendant sa grossesse. De la même façon, la sécrétion de lait n'est pas le fait de la femme, ou plutôt elle ne peut intervenir que comme l'effet du sperme dont le mari, avant la consommation du mariage, alimente son épouse. L'assimilation du lait au sperme trouve son achèvement à l'occasion des rituels d'initiation masculine où les jeunes initiés doivent, de manière répétée, être alimentés, et en quelque sorte ainsi re-naître, du sperme de leurs aînés immédiats.

Chez les Ankave, voisins des Baruya<sup>2</sup>, la complémentarité des

---

1. M. Godelier, *La Production des grands hommes*, Paris, Fayard, 1982.

2. Les informations qui suivent sont tirées de la thèse de P. Bonnemère, *Le Casoar, le Pandanus rouge et l'Anguille. Différence des sexes, substances et parenté chez les Ankave, Anga (Papouasie, Nouvelle-Guinée)*, thèse de l'EHESS, 1993.

sexes est beaucoup plus affirmée tant dans les représentations de la procréation que dans la structure sociale : la parenté maternelle occupe là une place importante à côté de la parenté paternelle que revendiquent presque exclusivement les Baruya. L'enfant est ici construit dans le ventre de sa mère à partir du sang, à la fois sang matriciel et sang menstruel, qui se mélange indissociablement au sperme. Dans la continuité de ces représentations, le lait maternel joue un rôle essentiel, en renforçant le sang que l'enfant hérite de sa mère. La production du lait, substance féminine, est activée par la consommation de canne à sucre, comme d'ailleurs chez les Baruya, mais, alors que chez ceux-ci les nombreuses espèces de canne à sucre sont une nourriture exclusivement masculine, chez les Ankave elles sont destinées aux femmes, sauf une espèce réservée aux initiations masculines et conçue comme favorisant la formation du sperme. Dans la société ankave, cette fonction fortement identitaire et spécifiquement féminine s'exprime par l'existence d'une catégorie sociale qui se réfère à la transmission du lait, regroupant les individus issus d'une même grand-mère maternelle et recouvrant la parenté utérine. Les interdictions de mariage entre hommes et femmes appartenant à cette catégorie sociale sont très strictes.

Ces deux brefs exemples, intéressants par la proximité des groupes concernés et leur parenté culturelle, illustrent la complexité des représentations qui peuvent s'organiser autour du lait maternel. Ils soulignent leur inscription dans un contexte plus général, où le lait se définit par rapport au sperme, au sang, etc., et leur fonction dans la constitution du rapport social lié à la distinction des sexes et les enjeux qui se nouent autour des représentations du lait.

### *Le sein du père*

---

Est-il toujours aussi évident que les hommes soient exclus de la production du lait ?

Le fantasme est en fait aussi général qu'il est ancien. L'idée que les hommes pouvaient allaiter des (leurs) enfants a eu en particulier un curieux destin dans la pensée occidentale, y compris scien-

tifique. Affirmée en effet doctement par Aristote<sup>3</sup>, cette croyance se retrouve dans les écrits médicaux, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, s'appuyant sur des exemples dûment constatés, et elle acquiert même, à la fin de ce siècle, chez Darwin, le statut, très provisoire, d'hypothèse scientifique étendue à l'ensemble des mammifères<sup>4</sup> : la présence de mamelles chez les mâles témoignerait de leur participation antérieure à l'allaitement des enfants, une cause mal connue - Darwin avance l'idée d'une baisse de la fécondité féminine - ayant rendu ultérieurement ces organes inutiles et fonctionnellement inactifs.

Le poids de cette tradition dans la pensée, populaire et savante, judaïque, chrétienne et musulmane est mis en évidence par Roberto Leonetti<sup>5</sup> au terme d'une minutieuse enquête sur ce thème à travers le folklore européen.

Cette enquête débute avec l'introduction de la figure de saint Mammant, vraisemblablement d'origine orientale, saint guérisseur des maladies du sang et des bronchites, protecteur des animaux et garant de la lactation féminine<sup>6</sup> : ce nom lui a été donné après qu'il a allaité miraculeusement un enfant trouvé. D'autres saints et des légendes plus locales illustrent cette même situation. Il est intéressant de noter qu'elles dessinent des figures de la marginalité, celle des saints naturellement, personnages hors du commun, mais aussi celles d'êtres de la périphérie, du monde sauvage, bûcherons, charbonniers, navigateurs, etc. D'autres légendes, associées souvent aux fontaines lactaires, soulignent à l'inverse, mais est-ce réellement l'inverse, le thème de la transgression, celle par exemple de l'impie dont la punition est de voir ses seins se gonfler de lait ou de souffrir des « fièvres de lait »...

Thème transgresseur, thème sanctifiant, cette vision de l'homme allaitant hante l'imaginaire occidental. Faute de réalisation corporelle concrète, l'idée prend corps lorsque les pères peuvent contrô-

---

3. Aristote a produit une théorie générale de la formation des substances corporelles à partir de la nourriture. La femme est considérée par lui comme n'étant pas assez chaude pour opérer la coction du sang en sperme ; en revanche, à partir du septième mois de gestation, elle peut opérer celle du sang en lait, produit moins parfait que le sperme. À l'inverse, l'homme, dans certaines circonstances, peut produire du lait.

4. Ce terme taxonomique mériterait à lui seul une réflexion, puisque cette classe, qui comprend l'homme, est dénommée à partir d'un terme composé, le latin *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter. Les mammifères sont des porteurs de mamelles et des producteurs de lait !

5. R. Leonetti, *Le Lait du père*, Paris, Imago, 1983.

6. Son culte est célébré principalement en France, à Langres.

ler socialement l'alimentation en lait de l'enfant. A Florence, au XIV<sup>e</sup> siècle, le recours à des nourrices extérieures, destiné dans les familles aristocratiques à contourner l'abstinence sexuelle imposée aux époux des femmes allaitantes, souligne cette récupération masculine<sup>7</sup>. L'entretien des nourrices est une affaire d'hommes, celle du père biologique qui y pourvoit, mais aussi celle du mari de la nourrice, souvent seul partenaire des contrats et appelé significativement *balio*<sup>8</sup>. C'est entre eux que se décident les prix, les dates d'allaitement et celles du sevrage ; les noms des nourrices, pas plus que ceux des mères, ne sont cités dans ces contrats.

Dans le contexte spirituel et mystique du christianisme transcendant la notion biologique et sociale de parenté, il n'est pas surprenant d'observer, peut-être même en est-ce là le fondement, cette même vision maternelle et alimentaire de Dieu lui-même. Dans les traditions gnostiques, le lait est souvent la nourriture céleste et mystique par excellence ; Dieu est représenté androgyne et allaitant, et Jésus est « notre mère ». Les figures si nombreuses de saints irlandais allaitant s'alimentent de ces représentations. On les retrouve, plus récemment, dans les traditions franciscaines...

Même héritage byzantin ou communauté plus ancienne d'origine, l'islam rejoint sur ce point la tradition judéo-chrétienne. La figure de saint Mammant a pour pendant, par exemple, celle de Djalab ad-dîn Rûmi, fondateur de l'ordre soufiste turc des derviches tourneurs, qui allaite lui aussi un enfant privé du lait maternel. La tradition soufiste abonde de cette image du lait comme nourriture spirituelle et céleste, transmise par un saint homme à ses disciples.

Métaphores certes, mais encore. J'ai rencontré dans la tradition maure un autre homme allaitant, le *sharif* Bûbazzûl (*sharif* : « descendant du prophète Muhammad », Bûbazzûl : « aux seins »). Le contexte en est autre, soulignant que les traditions gnostiques ou soufistes se réfèrent aussi à des figures féminines originelles. Il s'agit ici de la transformation, au XVI<sup>e</sup> siècle, de la société saharienne berbère, fondée comme la société touarègue actuelle sur l'idée d'ancêtres originels féminins, en une société arabe patrilinéaire. Le *sharif* aux seins nourrit ses propres enfants, après la mort de leur mère,

7. C. Klapish-Zuber, « Genitori naturali e genitori di latte nella Firenze del Quattrocento », *Quaderni Storici*, 44, 1980 : 543-563.

8. De *balia*, nourrice.



ou après qu' il a dû fuir celle-ci, menacé qu' il était par les frères de son épouse. Si l' on sait que chez les Touaregs, des biens collectifs, des troupeaux surtout, circulent en ligne utérine, appelés « lait de l' *ebawel*<sup>9</sup> », on peut en conclure que la récupération masculine du lait n' est pas seulement ici réappropriation des pouvoirs les plus incontestablement féminins mais se situe au cœur de transformations structurelles : le passage d' une société berbère, matrilineaire et organisée en fonction des statuts féminins, à une société arabe, patrilineaire et calculant les statuts à partir des positions masculines. Le sharif aux seins est aussi guérisseur des possessions féminines, qui acquièrent là le statut dévalorisé de pathologie féminine d' essence surnaturelle, de simple possession par les *jnûn* (génies). Le commerce de ceux-ci avec les femmes, dans la société berbère antérieure, permettait à l' inverse la reproduction sociale - les ancêtres féminins, dotés de frères, ne peuvent les épouser et procréent avec des êtres surnaturels - et conférait aux femmes de redoutables pouvoirs de prophétie et de divination.

### *Le « mauvais » lait*

---

Il est pourtant difficile aux hommes de s' approprier directement, sinon dans l' imaginaire, le lait féminin. Son caractère sexué est alors plus généralement affirmé comme source de dangers : à l' inverse de la notion de lait céleste, de la délicieuse nourriture spirituelle des hommes, on trouve alors celle du « mauvais » lait de la mère<sup>10</sup>.

Comment le lait maternel, la nourriture par excellence, peut-il devenir dangereux pour l' enfant ? A nouveau ce sont les représentations culturelles de l' origine du lait et, au-delà, celles de la conception de l' enfant, de sa gestation et de sa croissance après l' accouchement, qui expliquent ces dangers. F. Héritier-Augé, après avoir souligné le fait que le lait est toujours considéré comme le résultat de la transformation d' autres substances (sang, lymphe, sperme, etc.) et de la nourriture absorbée, dessine les pôles extrêmes entre lesquels peuvent se déployer ces représentations.

---

9. *Ebawel* : trou, abri, cavité, parenté utérine, etc.

10. Je me suis plus particulièrement inspiré en ce paragraphe des travaux de F. Héritier-Augé qui ont fait l' objet du cours 1986-1987 au Collège de France.

Dans la société chinoise, la femme est un simple réceptacle pour l'enfant et les contributions masculines à la formation de celui-ci sont seules retenues. Le lait maternel est exclusivement une nourriture qui doit être améliorée par un régime adéquat de manière à la rendre la plus riche possible. Le commerce du lait humain était couramment pratiqué en Chine.

L'idée que le lait est une nourriture qui peut être corrompue et dangereuse pour l'enfant en fonction du régime alimentaire de la mère est assez universellement répandue. Ce sont alors des nourritures codées comme masculines - le vinaigre, le gibier, etc. - qui sont interdites à la mère. À l'inverse, les Bemba, en Afrique, considèrent que le lait n'a aucune valeur nutritive ; il est une simple sécrétion, analogue à l'eau, et l'allaitement est plus de nature ludique, un simple apaisement de l'enfant, qu'alimentaire : l'enfant doit être immédiatement nourri d'autres produits d'origine agricole.

La couvade, pratiquée dans les sociétés indiennes d'Amérique<sup>11</sup>, s'inscrit au pôle opposé des pratiques chinoises. La relation consubstantielle entre l'enfant et ses deux parents, mère et père, qui contribuent tous deux à sa formation, se poursuit après la naissance, l'enfant étant alors « incomplet » et devant être achevé par le lait maternel. Pendant toute la période qui suit la naissance, l'homme, comme la femme, doit suivre de stricts interdits alimentaires et sexuels, sous peine d'attenter à l'intégrité de cet être inachevé. Ce sont vraisemblablement des représentations semblables qui conduisent d'autres sociétés indiennes, comme les Toba de Bolivie, à interdire à l'enfant, sous peine de danger de mort, tout autre lait que celui de la mère biologique, serait-il privé de nourriture en cas de décès ou d'insuffisance de la production de lait de la mère. Comparables en leurs effets, bien qu'elles soient différentes en leurs configurations, ces représentations des origines du lait amènent d'autres sociétés, en Afrique, ou encore en Asie du Sud-Est (Sedang Moï), à interdire à l'enfant la consommation du lait animal comme substitut du lait maternel, ceci à cause de la relation

---

11. Couvade : participation rituelle du père à la grossesse et au maternage des premiers mois, considérée comme indispensable au bien-être de l'enfant, dans certaines sociétés, en Europe et en Amérique du Sud. Cf. P. Menget, « Temps de naître, temps d'être : la couvade », p. 245-264, in M. Izard et P. Smith (éds). *La Fonction symbolique. Essais d'anthropologie*, Paris, Gallimard, 1979.

consubstantielle qui serait ainsi établie avec l' animal, susceptible d' être ensuite tué ou mangé.

Les codes culturels introduisent ainsi une complexité, dont ces quelques exemples ne rendent que bien imparfaitement compte, en ce domaine d' apparence simple qu' est l' allaitement maternel. Encore n' avons-nous évoqué que la relation consubstantielle provoquée par l' allaitement ; en fait, le lait est rarement considéré simplement comme une nourriture, substance sexualisée, il véhicule aussi des marqueurs sexuels, paternels et/ou maternels ; l' interdiction faite au mari d' avoir des relations sexuelles avec une autre femme que son épouse durant la couvade, chez les Indiens d' Amérique du Sud en est une des manifestations.

De manière assez générale, les relations sexuelles entre les deux époux sont interdites pendant la période d' allaitement. On a souvent vu là une manière d' éviter les grossesses trop proches dans des sociétés où l' allaitement maternel, faute de nourriture de substitution pour l' enfant, peut s' étendre sur plusieurs années. Cet effet est bien évidemment obtenu, mais s' agit-il pour autant d' un objectif délibérément recherché ? F. Héritier-Augé note justement que souvent ces mêmes interdits existent pour la nourrice. Des effets bien précis sont d' autre part attribués à la violation de cette prescription.

En Afrique, chez les Mende, les relations sexuelles pendant l' allaitement provoquent la mort de l' enfant ; il en est de même chez les Fang où l' enfant alors « boit le sperme du père » et en meurt. Avant l' allaitement, chez les Mongo, la femme doit confesser publiquement le nom de tous les amants qu' elle a pu avoir durant sa grossesse, ceux-ci versant alors une compensation, sous peine de voir mourir l' enfant.

Les substances masculines, le sperme en particulier, sont ainsi considérées comme produisant le mauvais lait. Il en est de même chez les Arabes où la *ghayla*, simultanément allaitement pendant la grossesse et pratique de rapports sexuels avec une femme enceinte ou allaitante, est interdite. En ce cas, j' y reviendrai, le lait est considéré comme le produit direct du sperme.

Pour résumer rapidement, les marqueurs sexuels du lait apparaissent comme un danger majeur pour l' enfant. Il peut s' agir de ce que F. Héritier-Augé appelle un « excès d' identité », lorsque le sperme du père, qui a déjà contribué à l' identité de l' enfant, pollue le lait et menace la survie du nourrisson. En d' autres cas,

lorsqu'il s'agit du sperme d'un homme autre que le géniteur, le danger vient d'un « excès de différence ». Les prohibitions des relations sexuelles avec la mère et une femme autre que la mère durant la couvade chez les Indiens d'Amérique du Sud soulignent aussi que cette pollution du lait maternel peut être d'origine féminine lorsque subsiste l'idée d'une consubstantialité après la naissance entre le père et l'enfant. Toutes les configurations apparaissent en définitive possibles, et nous sommes loin d'en avoir ici épuisé l'exposé ; une même logique cependant est à l'œuvre : faste ou néfaste, nourriture céleste ou putréfaction, le lait maternel est l'un des vecteurs des notions de différence et d'identité qui contribuent à la définition de l'individu.

### *L'inceste*

---

La transmission et la circulation sociale du lait, dans la mesure même où s'y jouent ces notions d'identité et de différence fondatrices de l'individualité, s'assortissent le plus souvent de prohibitions matrimoniales entre ceux qui sont associés par cette substance. L'exemple des Ankave de Nouvelle-Guinée l'a déjà souligné. L'établissement d'une parenté de lait entre des personnes qui ont consommé le lait d'une même femme, qu'elles soient ou non liées à cette femme par des relations de filiation, s'observe dans de nombreuses sociétés, en Europe en particulier : elle implique des interdits de mariage entre ces personnes. L'étude de ces parentés de lait apporte un nouvel éclairage sur la question de l'inceste.

Dans le monde arabo-musulman, la parenté de lait, *ridā'a*, joue un rôle particulièrement important dans la définition des interdits de mariage puisque l'on a recensé pas moins de cinquante-trois cas de figure de ces interdits<sup>12</sup> qui sont rapportés à l'allaitement d'un enfant par une personne autre que la mère. Il s'agit sans doute d'une pratique ancienne, antérieure à l'islam, qui, à côté des parentés de sang, contribuait à permettre aux anciens Ara-

---

12. Non seulement la nourrice et ses enfants mais aussi, par exemple, les parents consanguins du mari et de la nourrice, ses ascendants, etc. On consultera sur ce point les deux contributions de E. Conte et de F. Héritier-Augé à l'ouvrage édité par P. Bonté, *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993.

bes de remodeler constamment, en dehors des alliances nouvelles créées par le mariage, leur cercle de parents. L'islam a interdit la fraternité de sang<sup>13</sup> mais a conservé la parenté de lait en formalisant juridiquement les interdits de mariage qu'elle commande.

La logique de cette formalisation est particulièrement significative. Elle repose initialement sur l'idée que le lait est le produit du sperme, celui-ci étant d'ailleurs appelé le « lait de l'étalon », et d'une contribution féminine mal définie<sup>14</sup> mais efficace. Par le lait passent donc en particulier des marqueurs masculins et paternels - ceux de celui qui a provoqué le lait féminin -, dont la contribution à l'identité de l'enfant n'est pas a priori conçue comme négative, de même que dans le mariage et la conception de l'enfant se conjuguent des principes masculins différents, ceux du père et ceux du père de la mère, ainsi que des principes féminins. Mais ces apports masculins, quand ils sont véhiculés par le lait d'une nourrice autre que la mère, ne doivent pas être renouvelés à la génération qui suit immédiatement celle où, par l'intermédiaire de ce lait, ont été apportées à l'enfant d'autres substances que celles fournies par le père et la mère biologiques : c'est cette règle qui explique les nombreux interdits matrimoniaux qui accompagnent la parenté de lait.

L'identité de l'enfant, dans cette société fortement agnatique, est apportée par le père, modifiée par les apports masculins, ceux du père de la femme, et féminins de l'épouse ; elle peut être encore en partie modelée par les apports masculins-féminins qui passent par le lait d'une nourrice ; mais ces influences extérieures ne doivent pas se fixer à la génération qui suit - elles s'affaiblissent ensuite à la deuxième génération -, sous peine de remettre en question la perpétuation de la lignée agnatique du père. Le petit nombre de prohibitions matrimoniales résultant de la consanguinité (on peut épouser tous ses cousins germains) et l'étendue des prohibitions qui relèvent de la parenté de lait s'expliquent en définitive par une même logique : celle qui vise à la perpétuation d'une identité agnatique tout en reconnaissant les nécessités d'une reproduction bisexuée et les apports étrangers par l'intermédiaire des femmes.

Parler de lait maternel, c'est donc bien souvent exprimer l'inter-

---

13. Fraternité de sang : mélange rituel du sang.

14. Il s'agit d'une sécrétion utérine appelée *menjy* ou « sperme féminin ».

dit de l'inceste, sous un mode que reconnaîtrait volontiers notre propre société mais qu'elle masque sous une représentation purement « consanguine » de cette prohibition. Il est vraisemblable que nos propres représentations en ternies de transmission du sang s'inscrivent parmi les multiples dispositifs symboliques, que j'ai déjà évoqués, destinés à masquer les apports féminins essentiels au processus de reproduction biologique et sociale. Mais ceci est une autre histoire !

Il n'en est pas moins curieux d'observer que dans une société particulièrement soucieuse d'affirmer l'exclusif primat masculin sur les processus de fabrication des enfants, je veux parler de la société chinoise, cette récurrence incestueuse du lait s'affirme à nouveau, d'une autre manière cependant. G. Devereux<sup>15</sup> s'est intéressé à un curieux texte chinois qui évoque l'allaitement d'un chancelier de l'empire, vieux et édenté, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, par des femmes, peut-être ses nombreuses concubines (une centaine) ; dans ces mêmes circonstances, le vieux chancelier renonce définitivement à toutes relations sexuelles avec celles de ses concubines qui ont eu leur premier enfant (et donc l'allaitent). Le sous-titre de l'article de Devereux, « the oral components of thé Œdipus Complex » définit le type d'analyse qu'il fait de ce récit, et que je ne développerai pas ici, n'en retenant que la forte charge incestueuse qui est partout attribuée à la relation consubstanrielle créée par l'allaitement.

L'interdit de l'inceste apparaît ainsi bien plus complexe qu'il ne ressort de nos propres représentations en terme de proximité consanguine, terme connoté d'une certaine objectivité biologique qui en masque le contenu culturel. Dans beaucoup de sociétés, note F. Héritier-Augé<sup>16</sup>, il existe des représentations plus développées de l'inceste et des interdits qu'il commande, obéissant à des logiques de l'identité et de la différence susceptibles d'organiser des configurations symboliques tout à fait autres que celle qui commande notre propre vision de l'inceste. Le lait, substance maternelle et féminine, à la fois nourriture et véhicule de forts marqueurs sexuels, est l'une des matières privilégiées à partir desquelles s'élaborent ces configurations et se définit l'inceste.

---

15. G. Devereux, « The Nursing of the Aged in Classical China », *The Journal of Psychological Anthropology*, 1979, 2-1 : 1-10.

16. F. Héritier-Augé, « Symbolique de l'inceste et de sa prohibition », p. 209-244, in M. Izard et P. Smith (éds), *op. cit.*, 1979.

En tant que nourriture, il possède en outre un contenu symbolique spécifique<sup>17</sup>. On peut le définir en terme d' « oralité », suivant en cela Devereux, ou noter ses rapports avec le cannibalisme : chez les Torodja d'Asie du Sud-Est, il est interdit qu'un enfant soit allaité par sa sœur ou une femme de la même génération que celle-ci car ce serait « comme si l'enfant mangeait son propre corps ».

### *L'alliance*

---

La parenté de lait telle que nous l'avons décrite dans le monde arabe dessine un modèle de constitution de rapports sociaux qui emprunte ses référents à la parenté : on est frère et/ou sœur de lait en de nombreuses sociétés parce que l'on a absorbé le lait de la même femme. Il est cependant d'autres modèles de relations nourricières. Les parents nourriciers, les anthropologues utilisent souvent à ce sujet le terme anglais *fosterage* qui n'a pas d'équivalent en français<sup>18</sup>, recouvrent une catégorie sociale qui ne comprend qu'accessoirement le fait de l'allaitement par une autre mère que la mère biologique, bien que cette catégorie puisse comprendre aussi cette situation. La circulation des enfants au sein des groupes et entre eux est très répandue en Afrique et a une fonction sociale importante, sans pour autant créer toujours des liens analogues à ceux de la parenté de lait que nous avons précédemment décrits. En Europe, nous touchons là aux problèmes de l'adoption et du placement des enfants<sup>19</sup>, qu'ils créent ou non une parenté légale entre les parents nourriciers et les enfants.

Parfois, l'allaitement s'inscrit dans un contexte de relations hié-

---

17. Quoique la plupart des sociétés établissent à quelque degré une relation entre l'alimentation et l'activité sexuelle et procréatrice.

18. « Le verbe *to foster* est dérivé de la racine vieille-anglaise *fod* pour nourriture (*food*). *To foster* est "nourrir, alimenter, supporter, chérir, apporter les soins parentaux" (*Shorter Oxford Dictionary*) ; un autre sens ancien de "nourrir" était "élever". Dans le contexte actuel, *fosterage* peut être défini comme la délégation institutionnalisée de la fourniture de nourriture et des aspects éducationnels du rôle parental », E.N. Goody, *Parenthood and Social Reproduction. Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge University Press, 1982, 23.

19. « En nourrice », le terme est encore utilisé dans le langage administratif pour les placements d'enfants même s'ils n'impliquent plus que rarement l'allaitement maternel, ou concernent des enfants plus âgés que les nourrissons.

rarchiques. Chez les Ashanti, les enfants du lignage royal étaient toujours nourris par des femmes extérieures, qui abandonnaient leur propre enfant, et qui en tiraient des honneurs particuliers pour elles et pour leur descendance. En Malaisie, les enfants d'un raja étaient nourris par une femme de bonne famille dont les enfants devenaient ainsi frères ou sœurs de lait de l'enfant royal ; la mère de celui-ci, pour renforcer les liens ainsi établis, pouvait en retour allaiter les enfants de la nourrice.

Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples. Retenons-en que la circulation de lait maternel, pour des raisons identiques à celles qui produisent alors des interdits de l'inceste, symbolise aussi l'alliance entre les individus et entre les groupes. Chez les Berbères du Maroc, des pactes de lait (*tada*) étaient noués entre tribus en échangeant symboliquement le lait d'une femme de chaque groupe. Avant l'islam, la fonction du pacte (fraternité) de lait a sans doute été foncièrement la suivante : établir une alliance sur le modèle des relations de parenté, parallèlement à la fraternité de sang. En Afrique, fraternité de lait et fraternité de sang sont souvent maniées simultanément pour établir des alliances entre les groupes. Mecker décrit ainsi chez les Masai un rituel de l'« allaitement de l'enfant échangé » où, pour conclure un pacte de fraternité de sang entre deux tribus, deux femmes échangeaient leurs enfants, leur donnaient le sein pendant quelques minutes, puis plaçaient ces enfants dans le tablier de cuir qu'elles portaient sur le dos, s'unissant alors par les liens du sang<sup>20</sup>.

C'est peut-être dans ce même contexte rituel et cognitif qu'il faut interpréter les pratiques, à vrai dire mal établies et mal étudiées, d'allaitement d'animaux par les femmes. L'exemple classique de la Nouvelle-Guinée est en fait bien peu documenté ; en revanche l'allaitement des ours par les femmes Aïnous du nord du Japon, s'inscrivant dans le contexte communautaire et sacrificiel du culte de l'ours, souligne aussi les fonctions d'alliance ; peut-être s'agit-il là d'une voie encore mal explorée aux origines de la domestication animale<sup>21</sup>.

---

20. H. Tegnaens, *La fraternité de sang. Étude ethno-sociologique des rites de fraternité de sang notamment en Afrique*, Paris, Payot, 1954.

21. J. Milliet, « Un allaitement insolite », p. 87-118, in J. Hainard et R. Kaehr (éds). *Des Animaux et des Hommes*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1987.



Ce rapide recensement d'un domaine peu exploré par les anthropologues, celui de l'allaitement maternel, nous a permis d'en découvrir la richesse symbolique. Il aurait été utile d'élargir l'enquête à l'utilisation d'autres laits, celui des animaux domestiques en priorité, qui participent souvent des mêmes représentations, pour autant que le lait n'est jamais une nourriture « ordinaire ». S'y joue, sur le mode de la valeur, qu'elle soit positive le plus souvent ou parfois négative, l'identité de l'individu, en particulier dans sa composante sexuelle.

---

*Pierre Bonte*

**lemangeur-ocha.com** - Gillet, Philippe (sous la direction de). Mémoires lactées. Blanc, bu,  
biblique : le lait du monde. Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs N°143, Paris, 1994, 222 p.,  
bibliogr.